

- Séance extraordinaire du conseil municipal
 - Ordre du jour
 - Lundi 4 décembre 2023 - 18 h 30
 - Salle des délibérations du conseil municipal
 - Hôtel de Ville de Sainte-Thérèse
6, rue de l'Église
-

1.- OUVERTURE

1.1 Quorum

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2023-637

Présentation du budget 2024

**Présentation du programme triennal des immobilisations
2024-2025-2026**

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

2.1 Adoption du budget 2024

2023-638

2.2 Adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026

2023-639

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

4.- GESTION DU TERRITOIRE

5.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

6.- FINANCES

7.- RESSOURCES HUMAINES

8.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

8.1 Distribution du budget 2024 et du programme triennal des immobilisations
2024-2025-2026

2023-640

9.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

10.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES

11.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

13.- AFFAIRES NOUVELLES

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE